ANNEXES 2016



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

SOMMAIRE

Annexes

1. LA GESTION DE L'ÉPARGNE ET LES PRESTATAIRES 01

A. LES SOCIÉTÉS DE GESTION DE PORTEFEUILLE (SGP) 01
B. LES AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT 06
C. LES SOCIÉTÉS CIVILES DE PLACEMENT IMMOBILIER (SCPI) 07
D. LES SOCIÉTÉS POUR LE FINANCEMENT DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL (SOFICA) 10
E. LES ORGANISMES DE TITRISATION (OT) 11
F. L'ATTRIBUTION DES CARTES PROFESSIONNELLES DES RESPONSABLES DE LA CONFORMITÉ 12
G. LISTES DES POSITIONS DE DOCTRINE PUBLIEES PAR L'AMF EN 2016 13

2. L'INFORMATION DES INVESTISSEURS 17

A. LES VISAS ACCORDÉS SUR LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES 17

3. LES ENQUÊTES ET LES SUITES JUDICIAIRES 19

A. BILAN DES ENQUÊTES ET TRANSMISSIONS EFFECTUÉES PAR L'AMF DEPUIS 2004 ... 19
B LES SUITES JUDICIAIRES 20

4. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE 23

A. ACCORD DE RECONNAISSANCE AMF-CFTC 23
B. LISTE DES MARCHÉS RECONNUS 23
C. LISTE DES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS DES PAYS MEMBRES DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN 23
D. LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS 24
E. LISTE DES ACCORDS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS NON MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE PORTANT SUR LA CONSULTATION, LA COOPÉRATION ET L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE DES ENTITÉS VISÉES PAR LA DIRECTIVE SUR LES GESTIONNAIRES DE FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS (AIFM) 30
F. LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS MULTILATÉRAUX SIGNÉS PAR L'AMF 31

1. La gestion de l'épargne et les prestataires

A. LES SOCIÉTÉS DE GESTION DE PORTEFEUILLE (SGP)

Tableau 1.
LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION DE PORTEFEUILLE AGRÉÉES EN 2016

Nom de la société de gestion de portefeuille	Date d'approbation
CAPELIA MANAGEMENT SAS	04/01/16
DAPHNI	28/01/16
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	03/02/16
NORMANDIE REIM	09/02/16
VICTOIRES HAUSSMANN SGP	11/02/16
AXA STRATEGIC VENTURES	01/03/16
AUM INVEST	15/03/16
ADVENT FRANCE BIOTECHNOLOGY	31/03/16
OTHRYS INVESTMENT MANAGEMENT	31/03/16
TERTIUM MANAGEMENT	31/03/16
KEYS REIM	04/04/16
AMUNDI TRANSITION ENERGETIQUE	18/04/16
V PATRIMOINE	13/04/16
FIMINCO REIM	13/05/16
COLBERT DEVELOPPEMENT	31/05/16
FEMU QUÌ VENTURES	02/06/16
GLAD PATRIMOINE	09/06/16
HORIZON ASSET MANAGEMENT	24/06/16
HARRODS ESTATES PARIS SA	20/07/16
FINORPA GESTION	03/08/16
PERSPECTIVES ET PARTICIPATIONS	10/08/16
GRAPHENE INVESTMENTS	29/08/16
AXA LM FUND MANAGEMENT	24/08/16
MATA CAPITAL	28/09/16
ROCHE, DUBAR & ASSOCIES - R&D	30/09/16
SPRING	13/10/16
CATHAY INNOVATION	19/10/16
AFRICINVEST EUROPE	31/10/16
EMERIGE CAPITAL	19/10/16
LENDIX FACTORY	17/11/16
ELEPHANTS & VENTURES	06/12/16
SALAMANDRE AM	23/12/16
HIVEST CAPITAL PARTNERS	22/12/16
AUCTUS GESTION	27/12/16
SOLUTIONS FIDUCIE	28/12/16

Tableau 2.
APPROBATIONS DE PROGRAMMES D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉS PAR DES SGP EXISTANTES POUR L'ANNÉE 2016

Au cours de l'année 2016, 51 sociétés de gestion de portefeuille ont souhaité étendre leur programme d'activité totalisant 60 nouvelles activités approuvées par le Collège.

Nom de la société de gestion de portefeuille	Date d'approbation
EXTENSION DE PROGRAMMES D'ACTIVITÉ	
KIRAO	19/01/16
NEWFUND MANAGEMENT	19/01/16
IXLIFE	02/02/16
ISKANDER	02/02/16
NORD CAPITAL PARTENAIRES	02/02/16
SEVENTURE PARTNERS	02/02/16
K PARTNERS	02/02/16
KEREN FINANCE	12/02/16
PAI PARTNERS	01/03/16
QUAERO CAPITAL (FRANCE)	15/03/16
KEYQUANT SAS	29/03/16
EURO TITRISATION	29/03/16
ATALANTE	26/04/16
XERYS GESTION	26/04/16
SAGARD	13/05/16
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT	13/05/16
ODDO MERITEN MANAGEMENT	13/05/16
INDIGO CAPITAL FRANCE SA	31/05/16
LA FINANCIERE DE L'EUROPE	15/06/16
RIVAGE GESTION	15/06/16
EXTENDAM	15/06/16
EMZ PARTNERS	28/06/16
FEDERAL FINANCE GESTION	28/06/16
FINANCIERE ARBEVEL	28/06/16
CAPITAL EXPORT	13/07/16
EQUITIS GESTION	13/07/16
CM-CIC PRIVATE DEBT	26/07/16
M CAPITAL PARTNERS	26/07/16
EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS	26/07/16
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	26/07/16
SOFINNOVA PARTNERS	26/07/16

Tableau 2.
APPROBATIONS DE PROGRAMMES D'ACTIVITÉ PRÉSENTÉS PAR DES SGP EXISTANTES POUR L'ANNÉE 2016 (SUITE)

Nom de la société de gestion de portefeuille	Date d'approbation
EXTENSION DE PROGRAMMES D'ACTIVITÉ	
DELTA ALTERNATIVE MANAGEMENT	26/07/16
LBO FRANCE	06/09/16
WISEAM	06/09/16
KIPLINK FINANCE SA	06/09/16
APAX PARTNERS MIDMARKET SAS	06/09/16
BRIDGEPOINT SAS	20/09/16
SOFINNOVA PARTNERS	20/09/16
LA FINANCIERE RESPONSABLE	20/09/16
FINEXKAP ASSET MANAGEMENT	20/09/16
AMUNDI IMMOBILIER	04/10/16
CORUM ASSET MANAGEMENT	04/10/16
FINANCIERE GALILEE	03/11/16
RCUBE AM	13/12/16
PERSPECTIVES ET PARTICIPATIONS	13/12/16
MONTAIGNE CAPITAL	13/12/16
CAP DECISIF MANAGEMENT	22/12/16
CATHAY CAPITAL PRIVATE EQUITY	22/12/16
EXTENSION DE PROGRAMMES D'ACTIVITÉ SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES	
PERGAM	03/11/16
V PATRIMOINE	15/11/16
TOCQUEVILLE FINANCE	15/11/16

Tableau 3.
AGRÉMENTS RETIRÉS OU DEVENUS CADUCS EN 2016

Nom de la société de gestion	Numéro d'agrément	Date d'agrément	Date de radiation
RETRAITS D'AGRÉMENTS DÉFINITIFS PRONONCÉS EN 2016			
2020 PATRIMOINE FINANCE	GP-06000035	30/10/06	30/09/16
A2 GESTION	GP01043	19/10/01	12/04/16
AMUNDI ALTERNATIVE INVESTMENTS SAS	GP01044	29/10/01	25/10/16
BERNHEIM, DREYFUS & CO SAS	GP-09000019	09/11/09	19/04/16
BOOST&CO	GP-11000022	01/07/11	27/10/16
CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER INVESTORS	GP-14000043	26/11/14	24/11/16
FC INVESTMENT	GP-14000014	06/06/14	16/07/15
FEDERIS GESTION D'ACTIFS	GP03024	14/11/03	20/05/16
FINANCIERE DE CHAMPLAIN	GP00057	29/12/00	22/01/16
IDI ASSET MANAGEMENT	GP99019	27/07/99	15/09/16
INFRA GESTION	GP-14000008	29/04/14	19/06/16
LOMBARD ODIER GESTION (FRANCE)	GP01011	21/03/01	12/02/16
OLYMPIA CAPITAL GESTION	GP97033	29/04/97	19/10/16
QUILVEST GESTION SA	GP00044	06/10/00	11/02/16
RISKELIA SAS	GP-12000001	01/01/12	27/07/16
RIVAGE GESTION	GP-15000013	23/06/15	05/01/16
SGI MANAGEMENT	GP90112	27/07/90	30/12/15
SULLY ASSET MANAGEMENT	GP-08000005	31/01/08	08/09/16
TIME EQUITY PARTNERS	GP-13000025	29/07/13	21/09/16
UNIBIENS	GP-08000043	02/09/08	20/07/16
VESALE PARTNERS	GP-12000021	27/08/12	10/07/16
XANGE PRIVATE EQUITY	GP-04000039	13/07/04	10/03/16

Tableau 3.
AGRÉMENTS RETIRÉS OU DEVENUS CADUCS EN 2016 (SUITE)

Nom de la société de gestion	Numéro d'agrément	Date d'agrément	Date de radiation
RETRAITS D'AGRÉMENTS EN COURS PRONONCÉS EN 2016			
ARKEON GESTION	GP02002	29/01/02	
ARTESIS ASSET MANAGEMENT	GP-05000036	12/12/05	
BLUEHIVE CAPITAL	GP-14000001	28/01/14	
CAPSTONE REIM SGP	GP-15000005	12/02/15	
FINADVANCE	GP-04000017	15/04/04	
GENERALI INVESTMENTS OPERA SAS	GP-12000024	13/09/12	
GLOBAL INVESTMENT MANAGERS	GP-08000021	01/10/08	
HELLEBORE CAPITAL MANAGEMENT	GP-13000005	25/02/13	
NEXAM	GP97027	27/03/97	
OPPORTUNITE SA	GP90039	22/06/90	

Par ailleurs, parmi les sociétés dont le retrait d'agrément a été prononcé antérieurement à 2016, quatre ont pu être retirés définitivement en 2016.

RETRAITS D'AGRÉMENTS DÉFINITIFS DÉCIDÉS EN 2016 ET PRONONCÉS ANTÉRIEUREMENT			
RAPHAEL GESTION	GP-14000009	30/04/14	06/04/16
RICHCOURT FUND ADVISORS	GP03009	31/03/03	24/11/16
SORIA FINANCE	GP00055	22/12/00	05/04/16
SWELL ASSET MANAGEMENT	GP-12000009	01/03/12	26/02/16

B. LES AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

Tableau 4.
OBSERVATIONS ET APPROBATIONS DE PROGRAMME D'ACTIVITÉ DES AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT

Les services d'investissement sont énumérés à l'article L.321-1 du code monétaire et financier.

1) La réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers
2) L'exécution d'ordres pour le compte de tiers
3) La négociation pour compte propre
4) La gestion de portefeuille pour le compte de tiers
5) Le conseil en investissement
6-1) La prise ferme
6-2) Le placement garanti
7) Le placement non garanti
8) L'exploitation d'un système multilatéral de négociation

Tableau 4.
OBSERVATIONS ET APPROBATIONS DE PROGRAMME D'ACTIVITÉ DES AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Dénomination sociale	Services d'investissement	Service de tenue de compte-conservation et/ou compensation d'instruments financiers
AGRÉMENT INITIAL		
Observations et approbations de programmes d'activité d'entreprises d'investissement		
COPARTIS	1)	Tenue de compte conservation
NATIXIS INTERÉPARGNE	1)	Tenue de compte conservation
AMUNDI TENUE DE COMPTES	1) ; 5)	Tenue de compte conservation
LA FRANÇAISE GLOBAL INVESTMENT	1) ; 2) ; 3) ; 5) ; 6-1) ; 6-2) ; 7)	
ORIGIN	5) ; 7)	
DERIVATIVE SOLUTIONS	1) ; 5) ; 7)	
MARIGNY CAPITAL	1) ; 5)	
WISEED	5) ; 7)	
Observations et approbations de programmes d'activité d'établissements de crédit prestataires de services d'investissement		
BARCLAYS FRANCE SA	1) ; 3) ; 4) ; 5) ; 6-2) ; 7	
EXTENSION D'AGRÉMENT		
Observations et approbations de programmes d'activité d'établissements de crédit prestataires de services d'investissement		
SOCIETE GENERALE CALEDONIENNE DE BANQUE	2) ; 3)	Tenue de compte conservation

C. LES SOCIÉTÉS CIVILES DE PLACEMENT IMMOBILIER (SCPI)

Tableau 5.
LISTE DES SCPI DONT LA NOTE D'INFORMATION A REÇU UN VISA DE L'AMF EN 2016

Visa		Nom de la SCPI	Créations ou mises à jour de la note d'information	Nom de la société de gestion
Numéro	Date			
CRÉATIONS				
CPI20160001	30/03/16	FONCIA PIERRE RENDEMENT	Mise à jour complète	FONCIA PIERRE GESTION
CPI20160002	30/03/16	IMMORENTE 2	Mise à jour complète	SOFIDY
CPI20160003	01/04/16	CRÉDIT MUTUEL PIERRE 1	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160004	29/04/16	ALLIANZ DOMIDURABLE 4	Création	IMMOVALOR GESTION
CPI20160005	13/05/16	ATLANTIQUE MUR RÉGIONS	Mise à jour partielle	ATLANTIQUE GÉRANCE SGP
CPI20160006	17/06/16	URBAN PRESTIGIMMO 3	Création	URBAN PREMIUM
CPI20160007	28/06/16	URBAN PIERRE N° 3	Mise à jour complète	URBAN PREMIUM
CPI20160008	08/07/16	RENOVALYS PATRIMOINE	Création	ADVENIS INVESTMENT MANAGERS
CPI20160009	22/07/16	FONCIERE REMUSAT	Mise à jour complète	VOISIN SAS
CPI20160010	22/07/16	RENOVALYS N°6	Création	ADVENIS INVESTMENT MANAGERS
CPI20160011	22/07/16	CILOGER HABITAT 5	Mise à jour complète	CILOGER
CPI20160012	26/07/16	URBAN VITALIM	Mise à jour complète	URBAN PREMIUM
CPI20160013	29/07/16	NORD EST EUROPE	Mise à jour complète	FONCIÈRES & TERRITOIRES
CPI20160014	29/07/16	AMUNDI SÉLECTION LOGEMENT	Création	AMUNDI IMMOBILIER
CPI20160015	02/08/16	AMUNDI DÉFI FONCIER 2	Création	AMUNDI IMMOBILIER

Tableau 5.
LISTE DES SCPI DONT LA NOTE D'INFORMATION A REÇU UN VISA DE L'AMF EN 2016 (SUITE)

Visa		Nom de la SCPI	Créations ou mises à jour de la note d'information	Nom de la société de gestion
Numéro	Date			
CPI20160016	23/08/16	LA FRANÇAISE PIERRE	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160017	23/08/16	ÉPARGNE FONCIÈRE	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160018	23/08/16	IMMOFONDS 4	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160019	23/08/16	EUROFONCIÈRE 2	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160020	23/08/16	SELECTINVEST 1	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160021	23/08/16	PIERRE PRIVILÈGE	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160022	23/08/16	MULTIMMOBILIER 2	Mise à jour complète	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160023	26/08/16	MULTIHABITATION 10	Création	LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS
CPI20160024	30/08/16	FRUCTIPIERRE	Augmentation de capital	NAMI - AEW EUROPE
CPI20160025	09/09/16	IMMO PLACEMENT	Augmentation de capital	VOISIN SAS
CPI20160026	16/09/16	SOFIPRIME	Création	SOFIDY
CPI20160027	23/09/16	ATREAM HOTELS	Création	ATREAM
CPI20160028	25/11/16	PLACEMENT PIERRE	Mise à jour complète	FONCIA PIERRE GESTION
CPI20160029	20/12/16	RHONE-ALPES MÉDITERRANÉE	Mise à jour complète	FONCIÈRES & TERRITOIRES

Tableau 6.
NOMBRE DE SCPI DISSOUTES EN 2016

Nom de la SCPI	Date de dissolution	Nom de la société de gestion
DISSOLUTIONS		
AV HABITAT	02/12/16	BNP PARIBAS REM
LION SCPI AVANTAGE	29/06/16	AMUNDI IMMOBILIER
DUO HABITAT	29/06/16	AMUNDI IMMOBILIER
LIQUIDATIONS		
NOTIMMO OUEST HABITAT 3	26/05/16	SOGECOPA
RENOMUR SAINT HONORÉ	19/07/16	FIDUCIAL GÉRANCE

Nom de la SCPI	Date de dissolution	Nom de la société de gestion	Nom de la société absorbante
FUSIONS			
MULTIMMOBILIER 1	19/01/16	LA FRANÇAISE REM	CRÉDIT MUTUEL PIERRE 1
CROISSANCE IMMO	22/06/16	FIDUCIAL GÉRANCE	SELECTIPIERRE 2
SELECTIPIERRE 1	22/06/16	FIDUCIAL GÉRANCE	SELECTIPIERRE 2

D. LES SOCIÉTÉS POUR LE FINANCEMENT DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL (SOFICA)

Tableau 7.
LISTE DES SOFICA DONT LE PROSPECTUS A REÇU UN VISA DE L'AMF EN 2016

Visa		Nom de la SOFICA
Numéro	**Date**	
SOF20160001	30/09/16	CINÉCAP
SOF20160002	30/09/16	CINÉMAGE 12
SOF20160003	30/09/16	INDÉFILMS 6
SOF20160004	30/09/16	MANON 8
SOF20160005	30/09/16	PALATINE ÉTOILE 15
SOF20160006	30/09/16	SOFITVCINÉ 5
SOF20160007	30/09/16	COFINOVA 14
SOF20160008	03/10/16	LA BANQUE POSTALE IMAGE 11
SOF20160009	05/10/16	A PLUS IMAGE 8
SOF20160010	05/10/16	CINÉVENTURE 3
SOF20160011	06/10/16	COFIMAGE 29

Tableau 8.
LES SOFICA : NOMBRE, CAPITAUX COLLECTÉS

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de SOFICA	82	83	84	87	86
Montant des capitaux levés (en millions d'euros)	63,07	58,97	60,76	61,99	62,21

E. LES ORGANISMES DE TITRISATION (OT)

Tableau 9.
LISTE DES OT AYANT REÇU UN VISA DE L'AMF EN 2016

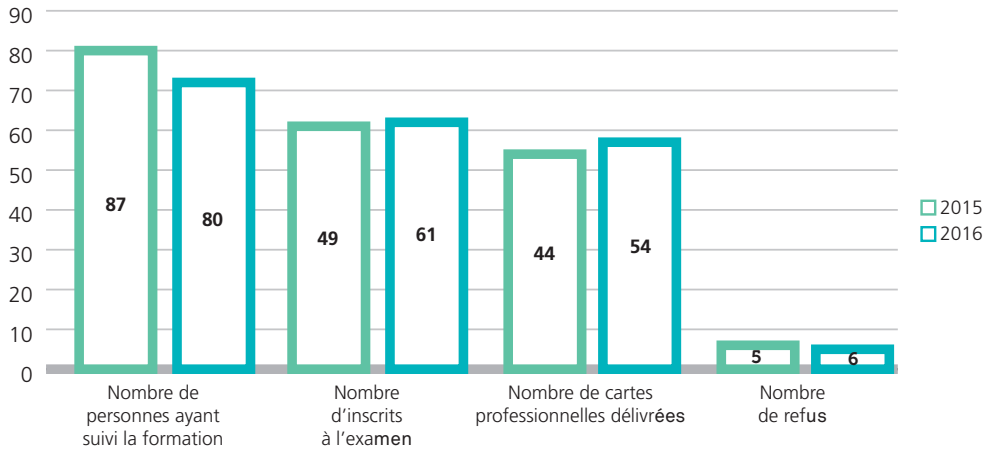
Visa		Nom de l'OT	Nom de la société de gestion
Numéro	**Date**		
CRÉATION			
Visa n° 16-06	23/05/16	BPCE CONSUMER LOANS FCT 2016 5	France Titrisation
Visa n° 16-09	18/07/16	GINKGO PERSONAL LOANS 2016-1	EuroTitrisation
Visa n° 16-16	18/10/16	PURPLE MASTER CREDIT CARDS	EuroTitrisation
Visa n° 16-17	08/11/16	PRIDE COMPARTIMENT 2016-2	France Titrisation
PROGRAMME D'ÉMISSION			
Visa n° 16-01	26/01/16	FCT INFRAGREEN II	Rgreen Invest SAS
SUPPLÉMENT AU PROSPECTUS DE BASE (PB)			
Visa n° 16-08	01/07/16	AUTO ABS GERMAN LOANS MASTER	France Titrisation
Visa n° 16-11	22/07/16	MASTER CREDIT CARDS PASS COMPARTMENT FRANCE	EuroTitrisation
Visa n° 16-14	12/09/16	RED & BLACK CONSUMER FRANCE 2013	EuroTitrisation
Visa n° 16-15	21/09/16	GINGKO PERSONAL LOANS 2016-1	EuroTitrisation
Visa n° 16-22	19/12/16	PRIDE COMPARTIMENT 2016-2	France Titrisation
RENOUVELLEMENT DU PROSPECTUS DE BASE			
Visa n° 16-02	27/04/16	MASTER CREDIT CARDS PASS COMPARTMENT FRANCE	EuroTitrisation
Visa n° 16-05	20/05/16	AUTO ABS DFP MASTER COMPARTIMENT FRANCE 2013	France Titrisation
Visa n° 16-07	15/06/16	AUTO ABS FRENCH LOANS MASTER	France Titrisation
Visa n° 16-12	22/07/16	FCT GIAC OLT 2	GIAC Gestion
Visa n° 16-13	25/07/16	BPCE MASTER HOME LOANS	France Titrisation
REEMISSION			
Visa n° 16-03	18/05/16	NATIXIS LOAN FUNDING	EuroTitrisation
Visa n° 16-04	18/05/16	MASTER CREDIT CARDS PASS COMPARTMENT FRANCE	EuroTitrisation
Visa n° 16-10	19/07/16	AUTONORIA 2014	France Titrisation
Visa n° 16-18	18/11/16	OPERA 2014	France Titrisation

F. L'ATTRIBUTION DES CARTES PROFESSIONNELLES DES RESPONSABLES DE LA CONFORMITÉ

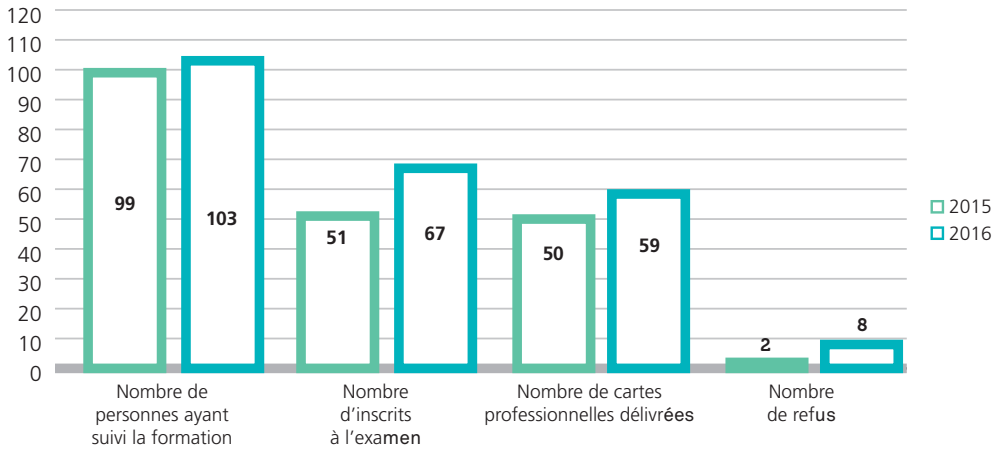
Outre la journée de formation qu'elle organise chaque année à destination des responsables de la conformité, l'AMF dispense des sessions de préparation à l'examen pour l'attribution des cartes professionnelles de responsables de la conformité et du contrôle interne (RCCI) et de responsables de la conformité des services d'investissement (RCSI).

En 2016, les chiffres sont contrastés. Moins de personnes ont suivi la formation RCCI (-10 % par rapport à 2015) au contraire de la formation RCSI (+4 %) révélant l'existence de modes d'organisation différenciés entre la gestion d'actifs et les prestataires de services d'investissement. Le nombre d'inscrits à l'examen est stable pour les RCCI, de même que le nombre de cartes attribuées (+5 %) pour un taux d'attribution de 92 %. En revanche, le nombre d'inscrits est en hausse significative de +31 % chez les RCSI à la faveur de modification d'organisation de ligne conformité, de même que le nombre de cartes attribuées (+20 %) avec un taux d'attribution de 90 %.

RCCI



RCSI



G. LISTES DES POSITIONS DE DOCTRINE PUBLIEES PAR L'AMF EN 2016

Tableau 10.
DOCTRINE PUBLIÉE

Les éléments en italique sont les publications approuvées en 2016 mais publiées en 2017.

Intitulé du document	En bref
Instruction DOC-2011-19 : Procédures d'agrément, établissement d'un DICI et d'un prospectus et information périodique des OPCVM étrangers commercialisés en France	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR (règlement (UE) 2015/2365 du 23 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012) quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus et de la directive OPCVM 5 (directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions) quant à la modification des dispositions relatives au rapport annuel et du plan-type du prospectus des OPCVM pour y inclure des mentions relatives aux rémunérations. Travaux FROG : • Modification des modalités d'affichage des frais de gestion dans les prospectus des OPCVM et évolution des règles d'information des investisseurs en cas de majoration de ces frais • *Évolution du régime des classifications AMF* • *Élargissement de la délégation de gestion financière aux entités agréées pour le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers*
Instruction DOC-2011-20 : Procédure d'agrément, établissement d'un DICI et d'un prospectus et information périodique des fonds d'investissement à vocation générale, fonds de fonds alternatifs et fonds professionnels à vocation générale	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus *Prise en compte des impacts liés à l'entrée en application du règlement PRIIPS (règlement (UE) n° 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil du 26 novembre 2014 sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance)* Travaux FROG : • Modification des modalités d'affichage des frais de gestion dans les prospectus de certains FIA et évolution des règles d'information des investisseurs en cas de majoration de ces frais • *Évolution du régime des classifications AMF* • *Élargissement de la délégation de gestion financière aux entités agréées pour le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers*

Tableau 10.
DOCTRINE PUBLIÉE (SUITE)

Les éléments en italique sont les publications approuvées en 2016 mais publiées en 2017.

Intitulé du document	En bref
Instruction DOC-2011-21 : Procédure d'agrément, établissement d'un DICI et d'un prospectus et information périodique des fonds d'épargne salariale	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus Travaux FROG : • Modification des modalités d'affichage des frais de gestion dans les prospectus de certains FIA et évolution des règles d'information des investisseurs en cas de majoration de ces frais • *Évolution du régime des classifications AMF* • *Élargissement de la délégation de gestion financière aux entités agréées pour le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers*
Instruction DOC-2011-22 : Procédures d'agrément, établissement d'un DICI et d'un règlement et information périodique des fonds de capital investissement	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus *Travaux FROG : Élargissement de la délégation de gestion financière aux entités agréées pour le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers*
Instruction DOC-2011-23 : Procédure d'agrément, établissement d'un DICI et/ou d'un prospectus et information périodique des OPCI et organismes professionnels de placement collectif immobilier	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus *Prise en compte des impacts liés à l'entrée en application du règlement PRIIPS* *Travaux FROG : Élargissement de la délégation de gestion financière aux entités agréées pour le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers*
Instruction DOC-2012-06 : Modalités de déclaration, de modifications, établissement d'un prospectus et informations périodiques des fonds professionnels spécialisés et des fonds professionnels de capital investissement	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus *Prise en compte des impacts liés à l'entrée en application du règlement PRIIPS* Travaux FROG : • Modification des modalités d'affichage des frais de gestion dans les prospectus de certains FIA • *Évolution des règles relatives aux classifications AMF* • *Élargissement de la délégation de gestion financière aux entités agréées pour le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers*
Instruction DOC-2014-02 : Information des investisseurs des FIA non agréés ou non déclarés	Prise en compte de l'article 14 du règlement SFTR quant à l'information sur les opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global insérées dans le plan-type du prospectus
Instruction DOC-2014-11 : Processus d'examen par l'AMF de la demande d'immatriculation des conseillers en investissements participatifs et transmission des informations annuelles par ces derniers	Mise à jour de la procédure d'immatriculation des conseillers en investissements participatifs liée à l'extension de leur activité aux minibons

Tableau 10.
DOCTRINE PUBLIÉE (SUITE)

Intitulé du document	En bref
Instruction DOC-2014-12 : Informations à fournir aux investisseurs par l'émetteur et le conseiller en investissements participatifs ou le prestataire de services d'investissement dans le cadre d'une offre de financement participatif	Prise en compte des impacts liés à l'ordonnance du 28 avril 2016 relative aux bons de caisse sur les informations à transmettre aux investisseurs dans le cadre d'une offre de financement participatif relative à des minibons
Instruction DOC-2016-01 : Procédure d'agrément des entreprises d'investissement dépositaires d'OPCVM – Procédure d'examen du cahier des charges des autres dépositaires d'OPCVM et de FIA	Détermination du processus d'autorisation des dépositaires d'OPCVM et de FIA afin de prendre en compte les impacts de la transposition de la directive OPCVM 5
Instruction DOC-2016-02 : Organisation des sociétés de gestion de portefeuille pour la gestion de FIA qui octroient des prêts	Détermination des règles qu'une société de gestion de portefeuille française doit remplir pour obtenir un agrément ou une extension d'agrément pour que les fonds qu'elle gère puissent octroyer des prêts
Instruction DOC-2016-10 : La vérification des connaissances minimales des conseillers en investissement financiers	Application aux conseillers en investissements financiers de la certification professionnelle de l'Autorité des marchés financiers
Position – Recommandation DOC-2007-21 : Les obligations professionnelles à l'égard des clients non professionnels en matière de gestion de portefeuille pour le compte de tiers	Ajustements liés à l'alignement en 2015 sur certains éléments de doctrine notamment applicables en gestion collective et aux précisions sur le contenu du relevé périodique
Position – Recommandation DOC-2010-23 : Lignes directrices sur l'obligation de déclaration à Tracfin	Mise à jour au regard des évolutions législatives récentes (prise en compte des impacts de la transposition de la directive AIFM, loi de séparation et de régulation des activités bancaires, ordonnance sur le financement participatif) et ajustements concernant notamment les modalités de déclaration à TRACFIN.
Position – Recommandation DOC-2011-05 : Guide des documents réglementaires des OPC	Travaux FROG : • Modification des modalités d'affichage des frais de gestion dans les prospectus des OPCVM et de certains FIA • Évolution des règles relatives aux classifications AMF • Conservation de l'historique des performances passées en cas de transformation d'un FCP en SICAV *Prise en compte des impacts liés à l'entrée en application du règlement PRIIPS* *Mise à jour consistant en l'intégration de bonnes pratiques pour les fonds utilisant des indices de référence*
Position – Recommandation DOC-2011-24 : Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC	Application des dispositions relatives à l'information claire, exacte, non trompeuse et le cas échéant équilibrée aux communications sur les médias sociaux Ajout de précisions relatives aux documents commerciaux des SCPI dites « Malraux et « Déficit fonciers » *Mise à jour consistant à demander l'ajout d'un avertissement dans les documents commerciaux dans certaines situations particulières lors de la commercialisation d'instruments financiers complexes auprès d'une clientèle non professionnelle* *Mise à jour consistant en l'intégration de bonnes pratiques pour les fonds utilisant des indices de référence*
Position – Recommandation DOC-2011-25 : Guide de suivi des OPC	Travaux FROG : *Évolution du régime des classifications AMF*

Tableau 10.
DOCTRINE PUBLIÉE (SUITE)

Intitulé du document	En bref
Position – Recommandation DOC-2012-10 : Guide relatif aux fonds d'épargne salariale	Mise à jour afin de prendre en compte les impacts de la transposition de la directive AIFM Ajustements concernant la valorisation des titres non cotés de l'entreprise et concernant l'intervention du conseil de surveillance du FCPE dans la conclusion d'un pacte d'actionnaire
Position – Recommandation DOC-2012-19 : Guide d'élaboration du programme d'activité des sociétés de gestion de portefeuille et des placements collectifs autogérés	Prise en compte des impacts liés à l'entrée en application du règlement CRR (règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012) sur les exigences en fonds propres applicables aux SGP et encadrement des modalités de placement des fonds propres excédentaires Doctrine relative à l'utilisation des réseaux sociaux sur l'archivage des publications effectuées sous médias sociaux, la commercialisation et la création de comptes professionnels distincts des comptes personnels des salariés *Mise à jour consistant en l'intégration de bonnes pratiques pour les fonds utilisant des indices de référence* *Travaux FROG : Doctrine sur les nouvelles possibilités en matière de délégation de gestion financière*
Position DOC-2010-05 : Commercialisation des instruments financiers complexes	*Mise à jour consistant à apporter des précisions sur les critères déterminant le caractère complexe des instruments financiers*
Position DOC-2011-02 : Questions – réponses de l'AMF sur les organismes de titrisation (OT)	Prise en compte de la transposition de la directive AIFM (directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et modifiant les directives 2003/41/CE et 2009/65/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1060/2009 et (UE) n° 1095/2010) relativement aux organismes de titrisation
Position DOC-2012-08 : Placement et commercialisation d'instruments financiers	Mise à jour FIA consistant à inclure l'ensemble des FIA dans les produits offrant une solution d'épargne au sens de cette position
Position DOC-2012-12 : Guide relatif aux frais	Prise en compte de la transposition de la directive AIFM relativement aux frais
Position DOC-2013-11 : Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs	Application des orientations de l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (mise à jour)
Position DOC-2014-04 : Guide sur les régimes de commercialisation des OPCVM et des FIA en France	Travaux FROG : Introduction d'une doctrine « pré-commercialisation »
Position DOC-2016-11 : Questions-Réponses sur le dispositif de vérification du niveau de connaissances minimales des conseillers en investissements financiers	Application aux conseillers en investissements financiers de la certification professionnelle de l'Autorité des marchés financiers
Position DOC-2016-14 : Bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières	Application des orientations de l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux sociétés de gestion de portefeuille relevant de la directive OPCVM

2. L'information des investisseurs

A. LES VISAS ACCORDÉS SUR LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Tableau 1.
VISAS PAR TYPE D'OPÉRATIONS

	2016	2015	Variation 2016/2015
I - VISAS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**398**	**411**	**- 3 %**
INTRODUCTION D'UNE SOCIÉTÉ SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ	**9**	**23**	**- 61 %**
Euronext	9	23	
ADMISSION D'UNE SOCIÉTÉ SUR UN MARCHÉ ORGANISÉ	**8**	**16**	**- 50 %**
Alternext	8	16	
TITRES DE CAPITAL ET DONNANT ACCÈS AU CAPITAL	**185**	**151**	**23 %**
Constitutions de sociétés par appel public à l'épargne	0	0	
Émissions et admissions sur un marché réglementé[1]	40	28	43 %
Émissions et admissions sur Alternext	4	4	0 %
Émissions par offre au public hors marché réglementé	114	93	23 %
Cessions par offre au public hors marché réglementé	0	0	0 %
Opérations réservées aux salariés	27	26	4 %
Fusions, apports, scissions[2]	6	5	20 %
TITRES DE CRÉANCE	**157**	**187**	**- 16 %**
Émissions et admissions/admissions de titres déjà émis sur un marché réglementé	66	108	- 39 %
Émissions et admissions hors marché réglementé	0	2	- 100 %
Programmes d'émission EMTN, bons d'option et certificats	91	77	18 %

Tableau 1.
VISAS PAR TYPE D'OPÉRATIONS (SUITE)

	2016	2015	Variation 2016/2015
OFFRES PUBLIQUES	**39**	**34**	**15 %**
OPA (offres publiques d'achat, garanties de cours, surenchère)	27	23	17 %
OPE (offres publiques d'échange)	1	5	- 80 %
OPA / OPE (offres publiques mixtes)	2	0	
OP rachat (offres publiques de rachat)	1	3	- 67 %
OPR et OPR-RO (offres publiques de retrait, de retrait suivies d'un retrait obligatoire)	8	3	167 %
Offres de vente à prix ferme	0	0	
Offres publiques d'achat sur titres de créance	0	0	
OPA / OPE sur titres de créance	0	0	
II - AUTRES VISAS	**203**	**226**	**- 10,18 %**
Autres visas spécifiques (suppléments et notes en réponse) – dont notes en réponse à offres publiques	203 30	226 21	- 10,18 % 42,86 %
TOTAL DES VISAS DÉLIVRÉS SUR L'ANNÉE (hors visas annulés)	**601**	**637**	**- 5,65 %**

Source AMF

1. *Hors sociétés radiées.*
2. *Les opérations de fusions, apports, scissions ne donnent pas lieu à la délivrance d'un visa mais à enregistrement, elles ne sont donc pas comptabilisées dans le nombre de visas.*

3. Les enquêtes et les suites judiciaires

A. BILAN DES ENQUETES ET TRANSMISSIONS EFFECTUÉES PAR L'AMF DEPUIS 2004

Pour mener à bien sa mission de surveillance des marchés, l'AMF mène des contrôles auprès des professionnels habilités et peut enquêter sur tout fait susceptible de constituer des infractions et manquements boursiers. Seules sont ici prises en compte les enquêtes menées par l'AMF.

Tableau 1.
LES ENQUÊTES MENÉES PAR L'AMF DEPUIS 2004

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Nombre d'enquêtes terminées[1]	90	91	105	96	95	80	73	78	74	83	68	75	71	1079
dont nombre d'enquêtes nationales	60	63	53	48	40	36	36	33	31	34	27	27	24	512
Ouvertures de procédures de sanction par l'autorité[1]	38	28	27	26	22	20	14	14	14	15	10	8	17	247

1. L'ouverture d'une procédure de sanction peut conduire à plusieurs notifications de griefs et à plusieurs sanctions.

Tableau 2.
LES TRANSMISSIONS DE RAPPORTS D'ENQUÊTE À LA JUSTICE PAR L'AMF DEPUIS 2004

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Transmissions au Parquet[2]	18	25	23	25	20	17	13	12	11	12	7	15	3	198
dont rapports qui ont également abouti, en parallèle, à l'ouverture d'une procédure de sanction par l'autorité	14	22	20	21	19	17	11	11	10	7	6	5	0	163

2. Un même rapport peut faire l'objet d'un envoi à plusieurs parquets.

B. LES SUITES JUDICIAIRES

Tableau 3.
DÉCISIONS DE JUSTICE FAISANT SUITE À LA TRANSMISSION DE RAPPORTS D'ENQUÊTES PAR L'AMF

	Date de transmission	Nom de l'affaire	Nature	Suites données
1	Paris, le 24 octobre 2007	Marché du titre Pechiney	Initié	Jugement du tribunal correctionnel de Paris daté du 26 septembre 2014 condamnant les cinq prévenus à des peines respectives de 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 1,25 million d'euros d'amende, 12 mois d'emprisonnement avec sursis et 1,75 million d'euros d'amende, 12 mois d'emprisonnement avec sursis et 2,5 millions d'euros d'amende, 9 mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 euros d'amende, et 400 000 euros d'amende. Arrêt de la cour d'appel de Paris daté du 1er février 2016 annulant le jugement de première instance pour trois des quatre prévenus, en raison du principe *non bis in idem.* La procédure pénale relative au quatrième prévenu qui n'avait pas été visé par la Commission des sanctions de l'AMF dans sa décision du 23 décembre 2008 a fait l'objet d'une disjonction de procédure qui a donné lieu à un arrêt de la cour d'appel de Paris du 16 novembre 2016 prononçant la relaxe de ce prévenu.
2	Paris, le 21 janvier 2008	Marché du titre Moneyline	Initié	Jugement daté du 18 octobre 2010 de la 11e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris condamnant le prévenu à une peine de 12 mois d'emprisonnement avec sursis et à 450 000 euros d'amende. Arrêt de la cour d'appel de Paris daté du 22 avril 2013 confirmant le jugement. Arrêt de la Cour de cassation daté du 20 mai 2015 annulant l'arrêt de la cour d'appel de Paris en raison du principe *non bis in idem.*

Tableau 3.
DÉCISIONS DE JUSTICE FAISANT SUITE À LA TRANSMISSION DE RAPPORTS D'ENQUÊTES PAR L'AMF (SUITE)

	Date de transmission	Nom de l'affaire	Nature	Suites données
3	Paris, les 5 février et 19 septembre 2008	Marché du titre et information financière de la société Eiffage	Fausse information et initié	Jugement de refus de la transmission d'une question prioritaire de constitutionnalité de la 32e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, daté du 18 juin 2015. Ce jugement constate également l'extinction de l'action publique en raison du principe *non bis in idem.*
4	Paris, le 19 septembre 2012	Information financière et marché du titre de la société Transgène	Initié	Ordonnance du tribunal de grande instance de Paris du 2 février 2016 validant la composition pénale pour délit d'initié à hauteur de 70 000 euros à l'encontre du prévenu.
5	Paris, le 25 février 2013	Information financière et marché du titre de la société Belvédère	Manipulation de cours, abus de biens sociaux, violation des règles relatives aux entreprises éditrices de presse	Classement sans suite le 6 juillet 2016 (infraction insuffisamment caractérisée).
6	Paris, le 13 août 2013	Marché du titre Baccarat	Avis à juridiction	Classement sans suite le 19 novembre 2013.
7	Paris, le 19 février 2015	Marché du contrat à terme sur l'indice CAC 40	Manipulation de cours	Classement sans suite le 27 avril 2016 en raison du principe *non bis in idem.*

Tableau 3.
DÉCISIONS DE JUSTICE FAISANT SUITE À LA TRANSMISSION DE RAPPORTS D'ENQUÊTES PAR L'AMF (SUITE)

	Date de transmission	Nom de l'affaire	Nature	Suites données
8	Paris, le 18 juin 2015	Marché des titres Sanofi, Renault, EAds, Schneider Electric, Michelin, Peugeot, Air Liquide, Lafarge, Saint-Gobain, Alstom Regroupt, Safran, Vinci, Arkema, Bouygues, Legrand, ArcelorMittal, Valeo, Thales, Eiffage, Rexel, Bureau Veritas, Nexans, Lagardère, Essilor Intl, Faurecia, Orange, Zodiac Aérospace, Rhodia Regpt, GPE Eurotun. Regpt, Adp, Crédit Agricole, Sword Group, Atos, Société Générale, Axa, Eramet, Total, Vivendi, Dassault Systemes	Manipulation de cours	Classement sans suite le 13 avril 2016 (infraction insuffisamment caractérisée).
9	Paris, le 9 mai 2016	Marché des titres Medica, Korian, Curanum et information financière de la société Kuranum	Initié	Classement sans suite le 26 mai 2016 en raison du principe *non bis in idem.*

4. La coopération internationale

La continuité des engagements de la COB est prévue par les dispositions transitoires de la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1er août 2003. Ceux-ci sont donc pleinement repris par l'AMF.

A. ACCORD DE RECONNAISSANCE AMF-CFTC

Cet accord de reconnaissance porte sur les contrats à terme et d'options sur contrats à terme français commercialisables aux États-Unis.

Contrats à terme ferme *
CAC 40 index futures contract
FTSE/EPRA NAREIT Developed Europe Index (nouvelle dénomination du FTSE/EPRA NAREIT Europe Index)
FTS Eurofirst 100 Index
FTS Eurofirst 80 Index
CAC 40 Index Mini Futures

** Note : la présente liste de contrats est également disponible sur le site de la CFTC (http://www.cftc.gov), rubrique Industry oversight > Industry filings > International > Foreign markets, products & intermediaries > Foreign products available to US customers.*
Elle ne mentionne individuellement que les contrats ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique. Elle ne reprend pas l'ensemble des contrats pouvant bénéficier d'une commercialisation aux États-Unis sans autorisation préalable (ex.: options et contrats à terme sur matières premières du MATIF). Par ailleurs, les options sur indice CAC 40 et sur actions du MONEP sont également commercialisables aux États-Unis auprès de certains investisseurs qualifiés, mais sous la supervision de la Securities and Exchange Commission (SEC).

MATIF options et contrats à terme sur matières premières
Contrat à terme sur le maïs, option sur le contrat à terme sur le maïs
Contrat à terme sur le graine de colza, option sur le contrat à terme sur le graine de colza
Contrat à terme sur l'huile de colza, option sur le contrat à terme sur l'huile de colza
Contrat à terme sur le tourteau de colza, option sur le contrat à terme sur le tourteau de colza
Contrat à terme sur le blé de meunerie, option sur le contrat à terme sur le blé de meunerie
Contrat à terme sur la poudre de lait écrémé
Contrat à terme sur le beurre doux
Contrat à terme sur la poudre de lactosérum doux alimentaire
Contrat à terme sur les granulés de bois
Contrat à terme sur la solution azotée UAN 30

B - LISTE DES MARCHES RECONNUS

La liste des marchés reconnus est disponible sur le site internet de l'AMF, dans la rubrique L'AMF > Relations institutionnelles > Accords et actions de coopération > Accords multilatéraux & marchés reconnus ou en cliquant sur le lien suivant :
http://www.amf-france.org/L-AMF/Relations-institutionelles/Accords-et-actions-de-cooperation/Accords-multilateraux-et-marches-reconnus?

C - LISTE DES MARCHÉS RÉGLEMENTÉS DES PAYS MEMBRES DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

La liste des marchés réglementés des pays membres de l'Espace économique européen est disponible sur le site de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) en cliquant sur le lien ci-après :
http://registers.esma.europa.eu/publication/searchRegister?core=esma_registers_mifid_rma

NB : L'article 47 de la directive européenne n° 2004/39/CE concernant les Marchés d'instruments financiers (dite « directive MIF ») autorise chaque État membre à conférer le statut de « marché réglementé » aux marchés établis sur son territoire qui se conforment à sa réglementation nationale. L'article 4, paragraphe 1, point 14, de la directive MIF définit le « marché réglementé » comme un système multilatéral, exploité et/ou géré par un opérateur de marché, qui assure ou facilite la rencontre – en son sein même et selon ses règles non discrétionnaires – de multiples intérêts acheteurs et vendeurs exprimés par des tiers pour des instruments financiers, d'une manière qui aboutisse à la conclusion de contrats portant sur des instruments financiers admis à la négociation dans le cadre de ses règles et/ou de ses systèmes, et qui est agréé et fonctionne régulièrement conformément aux dispositions du titre III de la directive.

D - LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS[1]

Pays	Année	Date signature	Régulateur français	Commissions signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
Afrique du Sud	2000	19 octobre 2000	COB	Financial Services Board (FSB)	Convention d'échange d'informations	JO du 01/12/2000
Algérie	2001	25 janvier 2001	COB	Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 15/03/2001
Allemagne	1996	10 septembre 1996	COB	Bundesaufsichtsamt für den Wertpapierhandel –BaFin)	Convention portant accord d'échange d'informations	JO du 08/10/1996
Argentine	1993	24 mai 1993	COB	Comisión Nacional de Valores (CNV)	Accord de coopération et d'assistance technique	_
Australie	2013	22 mars 2013	AMF	Australian Securities Commission (ASIC)	Accord d'assistance et de coopération mutuelle	JO du 29/08/2013
Australie	1995	14 mars 1995	COB	Australian Securities Commission (ASIC)	Accord administratif d'échange d'informations	_
Belgique	1993	26 juillet 1993	COB	Commission bancaire et financière (CBF-FSMA)	Accord administratif d'échange d'informations	JO du 28/11/1993
Brésil	1997	10 octobre 1997	COB	Comissão de Valores Mobiliários (CVM)	Convention d'échange d'informations	JO du 22/11/1997
Canada / Colombie-Britannique	1992	6 octobre 1992	COB	British Colombia Securities Commission (BCSC)	Accord de coopération et d'échange d'informations	JO du 24/12/1992
Canada / Ontario	1992	31 janvier 1992	COB	Ontario Securities Commission (OSC)	Accord de coopération et d'échange d'informations	JO du 24/12/1992

1. *Au 23 mars 2017.*

D - LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS[1] (SUITE)

Pays	Année	Date signature	Régulateur français	Commissions signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
Canada / Québec	1992	31 janvier 1992	COB	Commission des valeurs mobilières du Québec (AMF)	Accord de coopération et d'échange d'informations	JO du 24/12/1992
Canada / Québec	2011	6 décembre 2011	AMF	Commission des valeurs mobilières du Québec (AMF)	Arrangement en vue de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles	
Canada / Québec	2010	8 juin 2010	AMF	Commission des valeurs mobilières du Québec (AMF)	Engagement à conclure un arrangement en vue de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles	
Chili	1998	27 mai 1998	COB	Superintendencia de Valores y Seguros (SVS)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 14/08/1998
Chine	2006	7 décembre 2006	AMF	China Securities Regulatory Commission (CSRC)	Lettre de coopération visant à renforcer les échanges techniques	–
Chine	1998	4 mars 1998	COB	China Securities Regulatory Commission (CSRC)	Convention de coopération en matière de régulation des marchés d'instruments financiers	JO du 22/04/1998
Corée du Sud	2002	30 avril 2002	COB	Financial Supervisory Commission (FSC)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 17/09/2002
Égypte	2002	6 septembre 2002	COB	Capital Market Authority (CMA)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 05/10/2002
Émirats Arabes Unis / Abu Dhabi	2009	7 avril 2009	AMF	Securities and Commodities Authority (SCA)	Convention d'assistance et de coopération	JO du 04/04/2010

1. Au 23 mars 2017.

D - LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS[1] (SUITE)

Pays	Année	Date signature	Régulateur français	Commissions signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
Émirats Arabes Unis / Dubaï	2010	5 mars 2010	AMF	Dubai Financial Services Authority (DFSA)	Convention d'assistance et de coopération mutuelle	JO du 16/04/2010
Espagne	1993	27 septembre 1993	COB	Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV)	Accord administratif d'échange d'informations	JO du 28/11/1993
États-Unis	2015	31 juillet 2015	AMF	Board of Governors of the Federal Reserve System (FED)	Protocole d'accord relatif à la coopération et l'échange d'information relatifs à la participation à la chambre de compensation LCH. SA, à la participation au dépositaire central Euroclear France et au système de règlement-livraison de titres ESES France opéré par Euroclear France	JO du 24/10/2015
États-Unis	2011	18 février 2011	AMF	Commodity Futures Trading Commission (CFTC)	Accord d'assistance mutuelle	JO du 8/02/2014
États-Unis	2010	14 et 18 octobre 2010	AMF	National Futures Association (NFA)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 11/12/2010
États-Unis	2009	19 octobre 2009	AMF	Financial Industry Regulatory Authority (FINRA)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 24/12/2009
États-Unis	1990	6 juin 1990	COB	Commodity Futures Trading Commission (CFTC)	Accord d'assistance mutuelle	JO du 24/12/1992
États-Unis	1990	6 juin 1990	COB	Commodity Futures Trading Commission (CFTC)	Accord de reconnaissance mutuelle	JO du 24/12/1992
États-Unis	1989	14 décembre 1989	COB	Securities and Exchange Commission (SEC)	Accord d'assistance mutuelle	JO du 24/12/1992

1. Au 23 mars 2017.

D - LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS[1] (SUITE)

Pays	Année	Date signature	Régulateur français	Commissions signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
Guernesey	2003	16 juin 2003	COB	Guernsey Financial Services Commission (Guernsey FSC)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 25/07/2003
Hong Kong	1994	14 juin 1994	COB	Securities and Futures Commission (SFC)	Accord d'échange d'informations	_
Hongrie	1998	24 juin 1998	COB	Hungarian Financial Supervisory Authority	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 14/08/1998
Inde	2008	5 février 2008	AMF	Securities and Exchange Board of India (SEBI)	Accord de coopération visant à renforcer les échanges techniques	_
Israël	2013	14 janvier 2013	AMF	Israel Securities Authority (ISA)	Accord concernant l'équivalence des réglementations relatives à la double cotation des valeurs mobilières	JO du 07/04/2013
Israël	2008	28 janvier 2008	AMF	Israel Securities Authority (ISA)	Accord concernant l'équivalence des réglementations relatives à la double cotation des valeurs mobilières	_
Israël	2006	7 avril 2006	AMF	Israel Securities Authority (ISA)	Convention sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations	_
Italie	1994	27 janvier 1994	COB	Commissione Nazionale per le Societá e la Borsa (CONSOB)	Accord administratif d'échange d'informations	_
Jersey	2001	30 novembre 2001	COB	Jersey Financial Services Commission (Jersey FSC)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 13/01/2002
Liban	2014	12 mai 2014	AMF	Capital Markets Board	Accord d'assistance et de coopération mutuelle	JO du 13/01/2015

1. Au 23 mars 2017.

D - LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS[1] (SUITE)

Pays	Année	Date signature	Régulateur français	Commissions signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
Liban	1995	12 avril 1995	COB	Banque du Liban	Convention de coopération	_
Lituanie	2000	9 octobre 2000	COB	Lithuanian Securities Commission (LSC)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 14/11/2000
Luxembourg	2012	22 mai 2012	AMF	Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)	Memorandum concernant la compensation sur les marchés opérés par la Bourse de Luxembourg par LCH. SA	JO du 01/07/2012
Malaisie	1999	13 septembre 1999	COB	Securities Commission (SC)	Convention d'échange d'informations	JO du 06/10/1999
Maroc	1998	9 avril 1998	COB	Conseil déontologique des valeurs mobilières du Maroc (CDVM)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 14/08/1998
Mexique	1992	23 octobre 1992	COB	Comisión Nacional de Valores (CNBV)	Accord de coopération et d'assistance technique	_
Monaco (Principauté de)	2002	8 mars 2002	COB	Commission de contrôle de la gestion de portefeuilles et activités boursières assimilées (CCAF)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 08/09/2002
Pologne	1999	24 mai 1999	COB	Komisja Papierow Wartosciwych i Gieldd (KNF)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 25/07/1999
Portugal	1996	19 avril 1996	COB	Comissão do Mercado de Valores Mobiliários (CMVM)	Accord administratif d'échange d'informations	_
Qatar	2010	11 octobre 2010	AMF	Qatar Financial Markets Authority (QFMA)	Convention d'assistance et de coopération mutuelle	JO du 11/12/2010
République tchèque	1999	7 décembre 1999	COB	Komise Pro Cenné Papiry (PSZAF)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 11/01/2000

1. Au 23 mars 2017.

D - LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS[1] (SUITE)

Pays	Année	Date signature	Régulateur français	Commissions signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
Royaume-Uni	2016	6 septembre 2016	AMF	Bank of England	Convention de coopération et d'échange d'informations pour la supervision de LCH Ltd	JO du 15/01/2017
Russie	2009	27 novembre 2009	AMF	Federal Financial Markets Service (FFMS)	Convention d'assistance et de coopération mutuelle	JO du 23/02/2010
Singapour	1999	23 novembre 1999	COB	Monetary Authority of Singapore (MAS)	Convention d'échange d'informations	JO du 31/12/1999
Suisse	2000	25 février 2000	COB	Commission fédérale des banques (CFB-FINMA)	Déclaration de coopération dans le domaine de la commercialisation transfrontalière des organismes de placement collectif gérés pour le compte de tiers	JO du 13/04/2000
Suisse	1999	26 mars 1999	COB	Commission fédérale des banques (CFB-FINMA)	Échange de lettres permettant l'organisation et la mise en œuvre d'une procédure d'assistance mutuelle	JO du 17/04/1999
Tunisie	1997	4 juillet 1997	COB	Conseil du marché financier (CMV)	Convention portant accord d'échange d'informations	JO du 29/07/1997
Turquie	2000	18 mai 2000	COB	Capital Markets Board (CMB)	Convention d'échange d'informations	JO du 21/06/2000
Union Monétaire Ouest Africaine	1999	4 octobre 1999	COB	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF)	Convention de coopération et d'échange d'informations	JO du 14/11/1999

1. Au 23 mars 2017

E - LISTE DES ACCORDS SIGNÉS PAR L'AMF AVEC SES HOMOLOGUES ÉTRANGERS NON MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE PORTANT SUR LA CONSULTATION, LA COOPÉRATION ET L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE DES ENTITÉS VISÉES PAR LA DIRECTIVE SUR LES GESTIONNAIRES DE FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS (AIFM)

La liste des accords signés par l'AMF avec ses homologues étrangers non membres de l'Union européenne portant sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations dans le cadre de la surveillance des entités visées par la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) est disponible sur le site de l'AMF en cliquant sur le lien ci-après :
http://www.amf-france.org/Reglementation/Dossiers-thematiques/Epargne-et-prestataires/Gestion-alternative/Directive-AIFM---l-AMF-publie-les-34-accords-bilateraux-signes-avec-des-autorites-non-europeennes-supervisant-les-gestionnaires-de-fonds-d-investissement-alternatifs.html

NB : Les accords signés par l'AMF avec ses homologues étrangers non membres de l'Union européenne sont, à date et conformément aux dispositions en vigueur de la directive AIFM, une condition nécessaire et non suffisante au maintien ou à la mise en place de schémas de délégations entre gestionnaires français et entités non européennes. La directive AIFM prévoit en outre que le pays tiers :
- doit être absent de la liste noire du GAFI ;
- doit avoir signé une convention fiscale conforme à l'article 26 du modèle OCDE avec chaque État membre de l'Union européenne où le fonds d'investissement alternatif (AIF) sera commercialisé.
La liste des accords AIFM est disponible sur le site de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) : https://www.esma.europa.eu/regulation/fund-management)

F. LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS MULTILATÉRAUX SIGNÉS PAR L'AMF[1]

Année	Date signature	Régulateur français	Entités signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
2016	19 février 2016	AMF	**Autorités participantes** - European Central Bank - Eesti Pank - Bank of Greece - Národná banka Slovenska - Deutsche Bundesbank - Central Bank of Cyprus - Banca Naţionalţ a României - Banque Nationale de Belgique - Suomen Pankki - Banque de France - De Nederlandsche Bank - Banco de España - Banco de Portugal - Banka Slovenije - Magyar Nemzeti Bank - Latvijas Banka - Lietuvos bankas - Banque centrale du Luxembourg - Central Bank of Malta - Banca d'Italia - Oesterreichische Nationalbank - Swiss National Bank - Danmarks Nationalbank - Central Bank of Ireland - European Securities and Markets Authority - Finantsinspektsioon - Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht - Autoritatea de Supraveghere Financiarţ - Financial Services and Markets Authority - Finanssivalvonta - Autorité des Marchés Financiers - Autoriteit Financiele Markten - Comisión Nacional del Mercado de Valores - Comissão do Mercado de Valores Mobiliários - Agencija za trg vrednostnih papirjev - Finanšu un kapitţla tirgus komisija - Commission de Surveillance du Secteur Financier - Malta Financial Services Authority - Commissione Nazionale per le Società e la Borsa - Finanzmarktaufsicht - Swiss Financial Market Supervisory Authority - Finanstilsynet	Accord de coopération relatif à T2S entre surveillants et autorités compétentes pour la supervision des dépositaires centraux de titres	JO du 16/10/2016

1. *Au 23 mars 2017.*

F. LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS MULTILATÉRAUX SIGNÉS PAR L'AMF[1] (SUITE)

Année	Date signature	Régulateur français	Entités signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
2015 (et accords précédents de 2010, 2003 et 2001)	26 mars 2015	AMF	- Financial Services and Markets Authority (FSMA, Belgique) - Autoriteit Financiële Markten (AFM, Pays-Bas) - Comissaõ do Mercado de Valores Mobiliários (CMVM, Portugal) - Financial Conduct Authority (FSA, Royaume-Uni)	Accord de coopération portant sur la coordination de la régulation et du contrôle des marchés réglementés européens du groupe Euronext et d'Euronext NV	JO du 07/05/2015
2014 Charte initiale signée le 26 mars 2009	11 février 2014	AMF	**Partenariat des régulateurs de valeurs mobilières des deux rives de la Méditerranée** - COSOB (Algérie) - CMA (Égypte) - CNMV (Espagne) - HCMC (Grèce) - CONSOB (Italie) - CDVM (Maroc) - CMVM (Portugal) - CMF (Tunisie) - CMB (Turquie, adhésion en 2014)	**Amendement à la Charte signée en 2009** instituant un Partenariat institutionnel entre régulateurs de marché des pays riverains de la Méditerranée visant à favoriser la convergence en matière de supervision financière	
2012 (et Protocole initial de 2003)	1er mai 2012 1er octobre 2003	AMF	**Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)** (liste des signataires disponible sur le site internet de l'OICV : *www.iosco.org*)	Version révisée du Protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations de 2003	JO du 16/11/2003
2011 (et accords précédents de 2009, 2005 et 2001)	1er décembre 2011	AMF	**Euroclear** - Belgique: Banque nationale de Belgique et Financial Services and Markets Authority - Finlande : Finansinspektionen et Finlands Bank (à partir de 2009) - France: AMF et Banque de France - Pays-Bas : Autoriteit Financiële Markten et De Nederlandsche Bank - Royaume-Uni : Financial Services Authority et Bank of England - Suède : Finansinspektionen et Sveriges Riksbank (à partir de 2009)	Protocole d'accord relatif au cadre de coopération pour la surveillance / supervision d'Euroclear SA/NV (ESA)	Protocole de 2011 publié au JO du 14 novembre 2012 (et protocole d'accord de 2009 publié au JO du 23/02/2010)

1. *Au 23 mars 2017.*

F. LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS MULTILATÉRAUX SIGNÉS PAR L'AMF[1] (SUITE)

Année	Date signature	Régulateur français	Entités signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
2011	1er juillet 2011	AMF	**Euroclear** - Belgique : Financial Services and Markets Authority (CBFA/FSMA) et Banque nationale de Belgique - France : AMF et Banque de France	Accord de coopération en matière de contrôle / surveillance des opérations de règlement-livraison externalisées par Euroclear Belgium à Euroclear France	JO du 11/09/2011
2005 1999	3 mai 2005 26 janvier 1999 FESCO - Forum of European Securities Commissions)	AMF COB	**Comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières (CESR)** - BAFIN (Allemagne) - FMA (Autriche) - CBFA (Belgique) - FSC (Bulgarie) - CYSEC (Chypre) - Finanstilsynet (Danemark) - CNMV (Espagne) - Finantsinspektsioon (Estonie) - Finanssivalvonta (Finlande) - AMF (France) - HCMC (Grèce) - PSZAF (Hongrie) - IFSRA (Irlande) - FME (Islande) - CONSOB (Italie) - FKTK (Lettonie) - Lithuanian Securities Commission (Lituanie) - CSSF (Luxembourg) - Malta FSA (Malte) - Kredittilsynet (Norvège) - AFM (Pays-Bas) - KNF (Pologne) - CMVM (Portugal) - CNB (République tchèque) - CNVMR (Roumanie) - FSA (Royaume-Uni) - ATVP (Slovénie) - NBS (Slovaquie) - Finansinspektionen (Suède)	Convention multilatérale du CESR sur l'échange d'informations et la surveillance des activités financières	JO du 16/04/1999

1. Au 23 mars 2017.

F. LISTE DES ACCORDS ET CONVENTIONS MULTILATÉRAUX SIGNÉS PAR L'AMF[1] (SUITE)

Année	Date signature	Régulateur français	Entités signataires	Type d'accord	Date de publication au JO
2002	24 juin 2002	COB	**Institut francophone de la régulation financière (IFREFI)** - COSOB (Algérie) - CBFA (Belgique) - CSF (Bulgarie) - CMF (Cameroun) - COSUMAF (CEMAC - Guinée - CSSF (Luxembourg) - CDVM (Maroc) - CNMV (Moldavie) - CCAF (Monaco) - AMF (Canada/Québec) - CNVM (Roumanie) - FINMA (Suisse) - CMF (Tunisie) - CREPMF (UMOA)	Charte créant l'Institut francophone de la régulation financière qui a pour objectif de favoriser les échanges de savoir-faire et d'expériences, d'élaborer des études et d'échanger des informations relatives aux marchés financiers entre les pays membres de l'Institut	–

1. *Au 23 mars 2017.*



Contacts

Direction de la communication
01 53 45 60 25

Un formulaire de contact est disponible sur le site internet de l'AMF
www.amf-france.org

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 – France
Tél. : 01 53 45 60 00
www.amf-france.org

N° ISBN : 979-10-91964-46-3 – Conception graphique et réalisation : **avant**garde – © plainpicture